



AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT de BRETAGNE

Optimist et ILCA 2025

Samedi 8 et dimanche 9 mars 2025

Grade 5A

Préambule :

Prévention des violences et incivilités :

La FF Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles telles que définies dans RCV 2025/2028
- Les règlements de la F.F.V.
- Le présent avis de course et les Instructions de Course I.C. et leurs annexes
- Le règlement sportif voile légère Ligue de Bretagne 2025
- L'annexe T s'appliquera

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC).

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le tableau officiel numérique dès le samedi 8 mars, à l'adresse ci-dessous :

<https://snbsm.com/regate-de-ligue-89-mars-optimist-ilca/>

3 ADMISSIBILITÉ et INSCRIPTION :

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes **Optimist et ILCA** (ILCA4, ILCA6 & ILCA7)

URL d'inscription : https://snbsm.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=129805&controle=2bd9082c

Les concurrents doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :

- La licence Club FFVoile portant la mention "Compétition"
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité FFV 2025



Société Nautique de la Baie de SAINT-MALO

Tél. : 02 23 18 20 30

voilelegere@snbsm.com - www.snbsm.com



4 DROIT A PAYER :

Droits d'inscription par bateau : **35€ avant le 5 mars minuit, majoration à 45€ à partir du 6 mars**

Paielement des inscriptions en ligne uniquement à l'URL :

https://snbsm.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=129805&controle=2bd9082c

5 PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6 PROGRAMME :

Samedi : 9:30 – 12:30 : Confirmation d'inscription et numéros de voiles

14:15 : Mise à disposition des **Optimist & ILCA4** pour une ou plusieurs manches

14:30 : Mise à disposition des **ILCA6 & ILCA7** pour une ou plusieurs manches

Dimanche : 10:15 : Mise à disposition des **Optimist & ILCA4** pour une ou plusieurs manches

10:30 : Mise à disposition des **ILCA6 & ILCA7** pour une ou plusieurs manches

15:30 : Heure limite du dernier signal d'avertissement

Le club organisateur se réserve le droit de modifier les horaires et le nombre de courses à courirsuivant les conditions météo.

7 MARÉE : **!! Seuil des Sablons à 2,00m**

Date	Heure	Hauteur	Coeff.	Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Sam. 08	00h46	9,02m	39	Dim. 09	02h43	8,63m	37
	07h54	4,65m			09h49	4,66m	
	13h57	8,49m	36		15h58	8,73m	41
	20h40	4,97m			22h30	4,63m	

8 ENTRAINEURS et ACCOMPAGNATEURS

Pour les entraineurs désirant une place au port de plaisance des Sablons pour la nuit du samedi au dimanche, une réservation et une inscription avant le 5 mars sera impérative via le formulaire disponible en ligne sur notre site :

<https://snbsm.com/regate-de-ligue-89-mars-optimist-ilca/>

Les accompagnateurs et entraineurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation

La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- **Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord**
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- **Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long**
- **Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.**

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

9 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 PRIX

Des coupes ou prix seront distribués aux premiers des différentes séries :

Les 1^{er}, 2^o et 3^o des classements Optimist, ILCA4, ILCA6 et ILCA7

La 1^{ère} Féminine en Optimist, ILCA4 et ILCA6

11 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

12 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros

13 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les informations de la régates seront disponibles sur la page dédiée de notre site :

<https://snbsm.com/regate-de-lique-89-mars-optimist-ilca/>

Pour tout autre contact au téléphone au 02 23 18 20 30 ou par courriel à siege@snbsm.com



Société Nautique de la Baie de SAINT-MALO

Tél. : 02 23 18 20 30

voilelegere@snbsm.com - www.snbsm.com



ANNEXE ZONE DE COURSE

